

La lettre de Roujan



Bulletin d'Information Municipal N°3

Décembre 2020

LE MOT DU MAIRE

Nous l'avons promis, nous l'avons fait !

Le cheminement doux qui dessert les zones commerciale et artisanale et quasi terminé, il est déjà très utilisé par de nombreux roujanais.

Les barrières prévues à certains endroits jugés dangereux, devraient être posées avant la fin de l'année, cela permettra de sécuriser pleinement le déplacement des piétons. L'espace sera paysagé pour embellir l'entrée de notre village. Par ailleurs vous avez remarqué, je l'espère, de nouvelles plantations, car nous avons participé à l'opération 8 000 arbres, mise en place par le département, et nous avons obtenu 50 arbres d'essences différentes.

Nous continuons à travailler sur tous nos projets, en essayant de satisfaire le plus grand nombre de nos administrés.

En cette fin 2020, qui aura été très difficile pour l'ensemble de la population, tous les élus du conseil municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année en famille. Profitez de ces moments magiques de Noël, mais veillez à bien respecter les règles sanitaires pour éviter un troisième confinement.

Noël dans nos écoles :

2020 aura été une année d'incertitudes et d'adaptation, mais, malgré les conditions contraignantes du moment, les élus souhaitent que les élèves de nos écoles puissent bénéficier d'un Joyeux Noël qui fera pétiller leurs yeux de bonheur. Il est actuellement impossible de rassembler tous les enfants dans la salle polyvalente comme les années précédentes, pour cette raison aucun spectacle ne pourra avoir lieu. Par contre, **le Père Noël passera à la veille des vacances**, dans chaque classe des écoles Lucie Aubrac et

Jules Ferry et distribuera un cadeau et une friandise offerts par la municipalité.

Ainsi perdurera la magie de Noël !

Vous pourrez d'ailleurs rencontrer le Père Noël, installé dans son chalet, Jeu de Ballon, pendant la semaine de Noël.

Merci aux commerçants pour cette initiative !

TRAVAUX EN COURS

Chemin piétonnier :



Le chemin piétonnier a été réalisé en moins de six mois. Grâce à une parfaite coordination avec le service concerné du département nous avons engagé les études, obtenu les subventions auxquelles nous pouvions prétendre, et réalisé les travaux.

Montant de l'opération : 137 000 €

Subvention du département : 111 533€

Commune de Roujan : 25 467€

Affaissement route de Margon :



L'affaissement provoqué par une fuite du réseau d'assainissement au carrefour de la RD 13 vient d'être réparé. Le coût des travaux a été pris en charge par la communauté des communes Les Avant-Monts à laquelle nous avons transféré la compétence de l'assainissement communal.

Eclairage (centre ancien) :



Au cours du mois de novembre tous les vieux néons situés entre le Jeu de Ballon et la rue Bastard Senaux ont été remplacés par des lanternes de style à Led sous la maîtrise d'ouvrage d'HERAULT ENERGIES. L'éclairage des rues est nettement amélioré sans augmentation de la consommation électrique. Montant des travaux ; 33 350 € dont 13 350 à la charge de la commune.

La 2^{ème} phase de cette modernisation qui concerne les rues situées au nord du Jeu de Ballon sera inscrite dans un prochain budget.

Tour de l'Horloge :



Tour de l'Horloge, dite maison des « Consuls » jusqu'en 1673, la vieille tour, située dans le centre ancien, est en très mauvais état. Les travaux de restauration ont commencé et se poursuivront jusqu'au printemps prochain.

Coût de l'opération 130 000 € TTC, subvention départementale de 25 000 €.

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE : LOGEMENTS POUR SÉNIORS

Nous remercions les habitants d'avoir pris le temps de répondre au sondage mis en place au mois d'octobre.

Il y a eu 102 réponses, beaucoup d'entre elles représentent l'ensemble du foyer familial.

Sur les 102 réponses : 74 réponses sont contre ce projet, 28 y sont favorables. Sur l'ensemble des réponses 37 personnes souhaitent une réunion publique à ce sujet. Actuellement il est difficile de programmer une date en raison du Covid-19 qui limite le nombre de participants, mais dès que possible nous l'organiserons.

PRÉSERVONS NOTRE PATRIMOINE

Les amis du patrimoine ont formé une association afin de gérer au mieux notre mémoire roujanaise.

Au cours du mois d'août, ils ont rencontré des Elus afin de parler du projet de remise en état de la stèle de Jules Roucaÿrol, située après le platane Saint-Majan.

Pour ne pas oublier ce Républicain abattu le 16 décembre 1851 par des militaires du coup d'État de Napoléon III, il a aussi été décidé de mettre en place une plaque souvenir (offerte par la municipalité), sur la stèle édifée à la demande du Conseil Municipal de Roujan en 1883 sur les lieux mêmes de l'assassinat.



ENQUÊTE ANNUELLE DE RECENSEMENT

Le recensement pour Roujan devait avoir lieu du 21 janvier au 20 février 2021. En raison de

la Covid19, l'INSEE nous a informés qu'il était reporté en 2022, afin d'éviter les contacts entre les agents recenseurs et les administrés.

CCAS PLURICOMMUNAL



Collecte Nationale de la banque alimentaire

2 tonnes 590 kilos !!!

C'est la quantité de marchandises récoltées, le week-end du 27-28 novembre, c'est 12,90% de plus que l'année dernière.

Merci à tous les bénévoles, à tous les donateurs et au Super U Cap Caroux de Roujan qui soutient pleinement le CCAS.

CC LES AVANT-MONTS

Dotation de solidarité :

Le conseil communautaire des Avant-Monts a voté et attribué la somme de 20 000€ à ses communes membres.

Cette dotation a été affectée à la réhabilitation du parking Bastard-Senaux.

Aide au commerce local

Afin de relancer l'activité des commerces, notre communauté de communes Les Avant-Monts participe à l'opération « City Foliz », un dispositif initié par la CCI et financé par les collectivités et la région Occitanie. De nombreux commerces du territoire sont référencés sur une application sécurisée, **Keetiz** qu'il faut télécharger et connecter à son compte bancaire. Elle permet de rembourser une partie des achats à hauteur de 20% sur les 50 premiers euros dépensés. Pour cumuler les euros dans les magasins partenaires, les règlements doivent se faire par carte bancaire. Dès 15 € de remboursement atteint, ces derniers peuvent être encaissés ou transformés en bon d'achats de 20€. Cette opération se déroule jusqu'au 24 janvier.

Pour en savoir plus, téléchargez l'appli : Keetiz sur votre smartphone

Plus d'infos sur :

www.keetiz.fr/occitaniecityfoliz

Cliketik :

Vendez local- Achetez local :

Le pays Haut Languedoc Vignobles et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc se sont engagés pour développer la vente de proximité en mettant en relation les producteurs et les consommateurs. Il suffit d'aller sur le site cliketik.fr pour s'informer.

NOUVEAUX ROUJANAIS

Nous souhaiterions que les nouveaux arrivants sur notre commune en 2020, se fassent inscrire en mairie, pour être invités à rencontrer les Elus autour du verre de l'amitié. Ce moment convivial permet les échanges, la connaissance de notre village, et crée un premier lien entre les nouveaux habitants. Pour l'instant aucune date ne peut être fixée en raison du confinement, mais vous serez avertis dès que cette rencontre pourra être mise en place.

ARRÊTS MINUTE - LIVRAISONS

Le traçage des 2 arrêts minute près de l'école Jules Ferry est en place, nous espérons que cela satisfera les parents et que chaque utilisateur sera vigilant au respect de la réglementation.

Des places de livraison utiles à nos commerces, sont aussi tracées. Il y en a une avenue de Cassan face au Grand Café, et une au niveau du Petit Primeur. Ces places occupent un grand espace pour permettre le stationnement des camions de livraison.

Ces emplacements sont réservés du lundi au vendredi de 7 h à 11h.

Hors de ces horaires et de ces jours, le stationnement est autorisé à tous les véhicules.

CARRÉ MILITAIRE

La municipalité a finalisé la reprise des concessions laissées à l'abandon dans nos deux cimetières. A cette occasion la dépouille d'un soldat « mort pour la France » a été déplacée dans le carré militaire situé au cimetière neuf.

COMITÉ DES FÊTES

L'association Comité Animations Roujanais est dissoute depuis le 21 octobre dernier. Nous espérons que des volontaires se mobiliseront pour que les festivités de Roujan puissent continuer.

Par contre ils ne pourront pas reprendre la suite du CAR, vu que le solde de la trésorerie à été versée à l'association « Suzi Handicap Animal » comme indiqué dans les statuts.

ÉTAT CIVIL

M. le Maire et le Conseil Municipal ont la joie de faire part de la naissance de :

BRINGOUX Shayne, né à Béziers le 11 octobre 2020

MOIA Maël, né à Béziers le 17 octobre 2020

De l'union de :

MARY David et CERBOS Elodye, célébrée le 7 novembre 2020

Et le regret de faire part du décès de :

Monsieur Jean-Marie PAILHES,
décédé à Roujan le 14 septembre 2020

Monsieur SINÈGRE André,
décédé à Béziers le 18 octobre 2020

Madame RALITE Marie-Christine,
décédée à Sète le 28 octobre 2020

Monsieur SORIANO Régis,
décédé à Roujan le 18 novembre 2020

Monsieur RASTOUIL Richard,
décédé à Roujan le 21 novembre 2020

Monsieur BOUSQUET Raymond,
décédé à Béziers le 22 novembre 2020

Monsieur OULLIE Roger,
décédé à Roujan le 5 décembre 2020

INFORMATIONS DE NOS PARTENAIRES

Les sapeurs-pompiers de Pézenas :



A la demande des sapeurs-pompiers qui ne peuvent pas se rendre chez les habitants, les calendriers et une urne sont disponibles en mairie pour continuer à les soutenir.

Démarches en ligne :



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

La commune de Roujan propose à ses administrés d'effectuer certaines démarches administratives sur le site internet www.service-public.fr.

Vous pouvez ainsi :

- Demander votre inscription sur les listes électorales ;
- Procéder à votre recensement citoyen obligatoire ;
- Déclarer un changement d'adresse ;
- Demander un acte d'état civil établi par la commune ;
- Déposer un dossier de PACS ;
- Déclarer l'ouverture de votre chantier dans le cadre d'un permis de construire.

Pour cela il vous faudra créer un compte personnel sur le site internet et être en capacité de scanner les pièces justificatives demandées le cas échéant.

